



Service Territorial
de l'Architecture et du
Patrimoine du Finistère

Direction Régionale des
Affaires Culturelles

VILLE DE PONT-L'ABBÉ



AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE DE PONT-L'ABBÉ

I - ANNEXE DU RAPPORT DE PRÉSENTATION :

DIAGNOSTIC PATRIMONIAL

MAI 2013

Olivier FETTER
Architecte Urbaniste
29 900 Concarneau

Claudie HERBAUT
Historienne du Patrimoine
56 610 Arradon

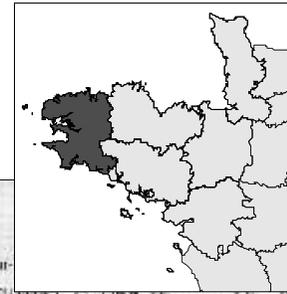
Bertrand LANCTUIT
Architecte Paysagiste
29 190 Pleyben

SOMMAIRE

A - CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE	2	C.4 – LA VILLE CONTEMPORAINE	33
A.1 – SITUATION	3	- Pont-l'Abbé aujourd'hui	
A.2 – LE TERRITOIRE	4	D - PATRIMOINE URBAIN ET ARCHITECTURAL	34
A.3 – TOPOGRAPHIE	5	D.1 – DES ESPACES URBAINS DE QUALITÉ	35
A.4 – LA FAÇADE MARITIME	6	- Le site du pont et ses composants : co-visibilités d'une rive à l'autre	
B - LES PAYSAGES DE LA RIA	7	- Les places et les espaces plantés	
B.1 – LA FRANGE LITTORALE ET SES PROLONGEMENTS	8	- Les rues, les venelles et les murs de clôture du centre ancien	
- L'anse du Pouldon et l'anse de Rosquerno		- Les cœurs d'îlots du centre ancien	
- L'île Chevalier		- Les rues et ruelles du quartier de Lambour	
- La rivière de Pont-l'Abbé		- Le quartier de Pont-Guern	
- L'étang de Pont-l'Abbé		- Mettre en œuvre des projets cohérents pour préserver les qualités urbaines et architecturales	
- Des espaces en partie protégés mais qui demeurent fragiles		D.2 – LES ÉDIFICES REMARQUABLES	41
B.2 – LES PAYSAGES AGRAIRES EN ARRIÈRE PLAN	14	- Le château et ses douves : un ensemble architectural à préserver	
- Persistance de l'activité agricole et de la structure bocagère		- Patrimoine religieux et commémoratif	
- Conséquences de l'urbanisation récente		- Patrimoine maritime et patrimoine artisanal et industriel	
B.3 – LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET ARCHITECTURAL DE LA RIA	16	- Les édifices publics et assimilés	
- Le chemin de halage : un ouvrage de qualité		D.3 – L'HABITAT URBAIN ET SA TYPOLOGIE	44
- Les moulins à marée : un autre aspect du patrimoine fluvio-maritime		- La forte représentation du 19 ^e siècle	
- Patrimoine bâti en milieu rural : fermes, fontaines, croix, manoirs...		- Typologie de l'habitat (7 types)	
C - LA VILLE ET SON ÉVOLUTION	21	- type 1 : maison et hôtel particulier du 17 ^e siècle	
C.1 – L'ORIGINE MÉDIÉVALE DE LA VILLE	22	- type 2 : maison et hôtel particulier du 18 ^e siècle	
- Un site stratégique : la rivière, le pont, le château		- type 3 : maison modeste à RDC + comble	
- Le château et la ville		- type 4a : maison de ville à façade sans décor des 19 ^e - début 20 ^e siècles	
- Un centre religieux		- type 4b : maison de ville à façade ornée des 19 ^e - début 20 ^e siècles	
- Un centre juridique, commercial et artisanal		- type 5 : immeuble de rapport des 19 ^e - début 20 ^e siècles	
C.2 – LA VILLE AUX 17 ^e et 18 ^e SIÈCLES	26	- type 6 : maison bourgeoise avec jardin fin 19 ^e - début 20 ^e siècles	
- Un développement modéré au 17 ^e siècle		- type 7 : maison à façade de style années 1930	
- Peu d'embellissements au cours du 18 ^e siècle		E - SOURCES	53
C.3 – LES MUTATIONS URBAINES AU 19 ^e SIÈCLE	28	E.1 – ÉLÉMENT DE BIBLIOGRAPHIE	54
- Les premiers temps (1805-1835) : des projets qui tardent à démarrer		E.2 – ARCHIVES CONSULTÉES	54
- Les grands chantiers (1840-1930) : Pont-l'Abbé, capitale du pays bigouden		E.3 – DOCUMENTATION DES SERVICES ET ÉTUDES DIVERSES	55
- Agrandissement du port et création du chemin de halage			
- Les nouveaux quartiers			
- Interventions dans la ville ancienne			

A - CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

A.1 - SITUATION



Au sud du département du Finistère, la commune de Pont-l'Abbé est située au fond d'une ria, paysage caractéristique du littoral de la Bretagne occidentale.

A 35 km au sud de Quimper, la capitale du Pays bigouden est traversée par la D. 785 qui relie la préfecture du département à la pointe de Penmarch, et par la D. 2 qui rejoint localement les petites villes de Loctudy et Plonéour-Lanvern.

En tant que chef-lieu d'un canton regroupant sept communes, Pont-l'Abbé est un centre administratif actif. Outre les services (hôpital) et équipements (piscine, stades, salle de spectacle), on y trouve une dizaine d'établissements scolaires primaires et secondaires (publics et privés).

La ville est aussi un pôle commercial attractif. La zone de chalandise de Pont-l'Abbé représente plus de 50.000 habitants et le dynamisme du secteur commercial se traduit par un nombre élevé de commerces en centre ville (200 commerces et services). Quelques entreprises artisanales renommées tels les établissements Le Minor (textile, broderie, habits de poupées) ou les chantiers naval Pichavant, ont été remplacées ces dernières décennies par des structures aux productions différentes.

Le développement économique est aussi une compétence de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud (CCPBS) à laquelle appartient Pont-l'Abbé. Elle rassemble 12 communes et les grandes orientations de son développement sont définies dans un SCOT.

L'attrait patrimonial historique et naturel du site de la ville et de la rivière favorise la fréquentation touristique. Dans les salles du château, le Musée Bigouden (musée contrôlé) présente des collections permanentes et des expositions temporaires renouvelées chaque année.

La population est de 8800 habitants (2013), le territoire communal couvre de 1821 hectares.



A.2 - LE TERRITOIRE

Les limites communales de Pont-l'Abbé sont établies avec six communes : Combrit, Tréméoc, Plonéour-Lanvern, Plomeur, Plobannalec et Loctudy. Elles se calent ponctuellement sur quelques cours d'eau : ruisseau du Pouldon au nord-est, rivière de Pont-l'Abbé au nord-ouest. A l'est, dans l'emprise de la ria une limite virtuelle est établie sur le domaine maritime avec Combrit, Loctudy et l'Île-Tudy.

La rivière de Pont-l'Abbé traverse le territoire du sud-est au nord-ouest jusqu'au pont à l'origine du développement de la ville. Un port y accueille toujours quelques bateaux de plaisance, qui échouent à marée basse.

La ville contemporaine qui a grandi à partir du noyau historique constitué de part et d'autre du pont, possède désormais des zones d'activité qui débordent sur la commune voisine de Plonéour-Lanvern à l'ouest. La ville agglomérée occupe aujourd'hui plus d'un quart du territoire communal.

Le développement urbain et la relative exigüité du territoire ont réduit le potentiel des activités agricoles. Cependant autour de la ville et en arrière plan de la frange maritime de la ria, l'agriculture est présente. Sur un tiers du territoire, on dénombre 11 sièges d'exploitation qui totalisent 490 hectares environ.

Jusqu'aux années 1980 -1990, la totalité des véhicules empruntant la D. 785 (Quimper - Penmarch), la D. 2 (Loctudy - Plonéour-Lanvern) et la D. 102 (en provenance de Plobannalec-Lesconil) convergeait vers le pont et/ou le carrefour de Pont-Guern. La création de la rocade contournant désormais Pont-l'Abbé par l'ouest a considérablement allégé le trafic en traverse de la ville.



Ci-dessus : vue aérienne oblique depuis le nord-ouest en 1978.

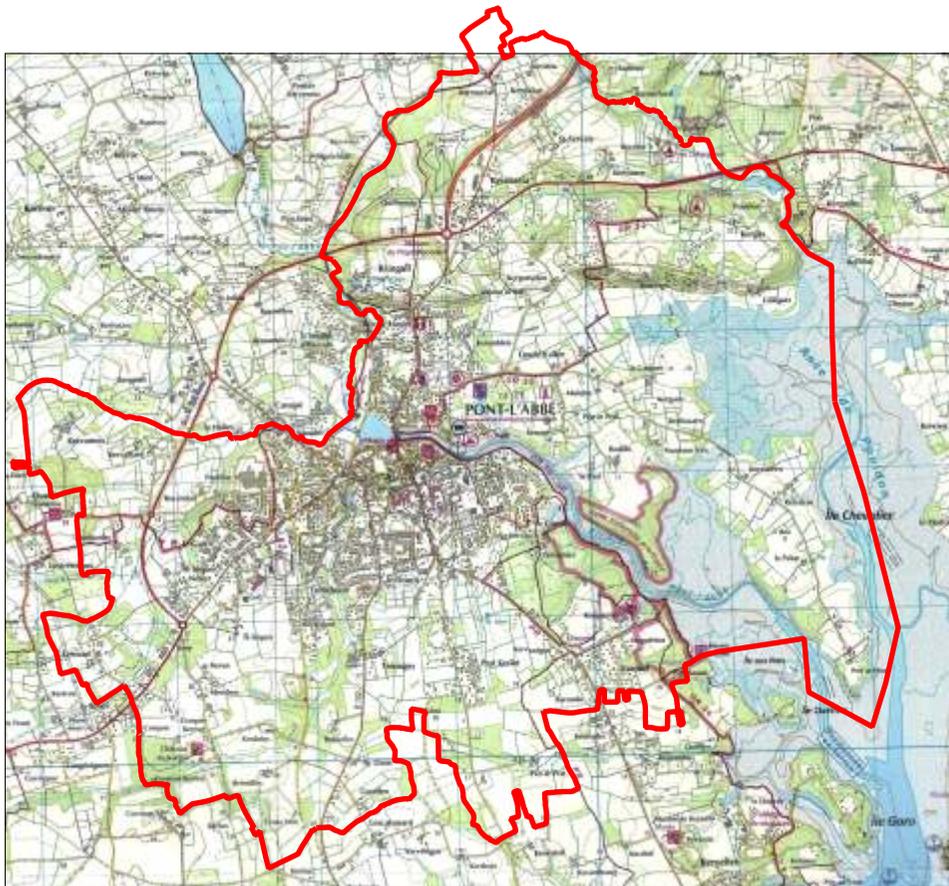
Au premier plan la D.2 en provenance de Plonéour-Lanvern, au second plan la ville et la rivière de Pont-l'Abbé, à l'arrière plan la ria du Pouldon puis l'océan.

Ci-contre : vue aérienne oblique sur le site du pont depuis le nord, en 1986.

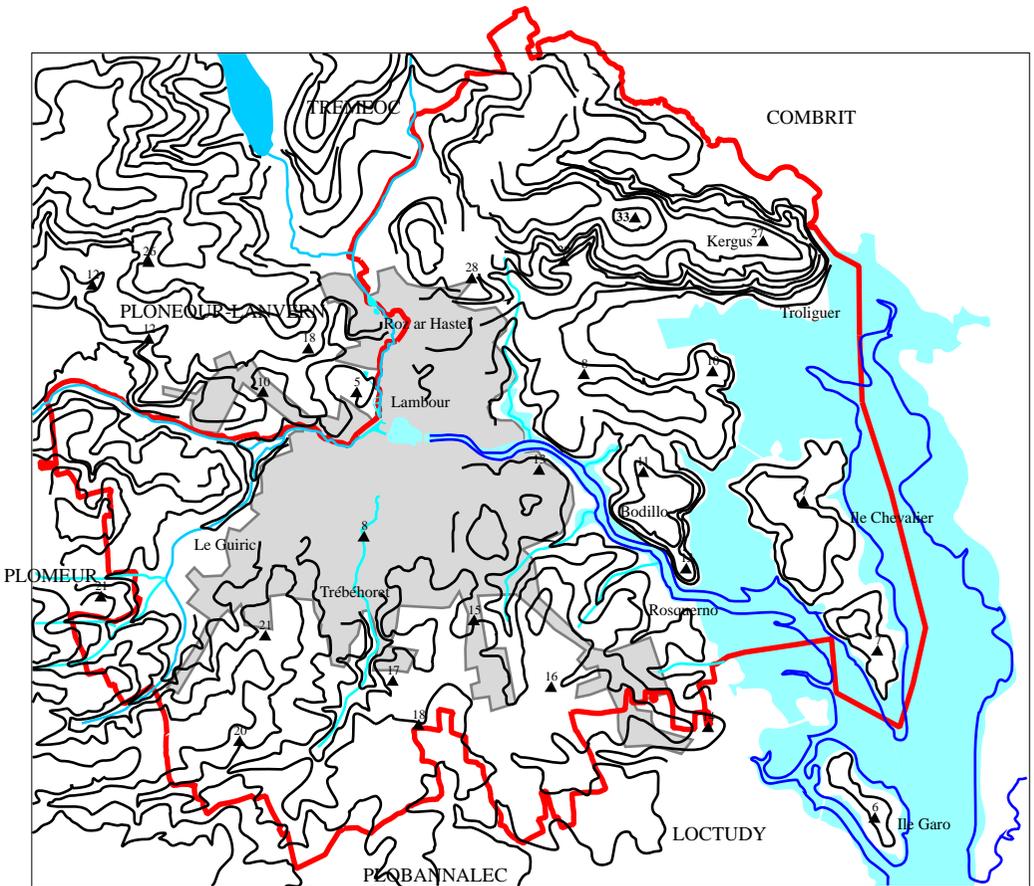
Au premier plan le quartier de Lambour traversé par la route en provenance de Quimper, qui emprunte le pont face au château.

A.3 - TOPOGRAPHIE

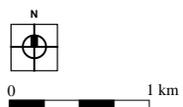
Dans le contexte du site de fond d'estuaire, la topographie n'est pas fortement marquée aux abords de la ville de Pont-l'Abbé. Cependant le découpage du trait de côte de la ria du Pouldon et de la rivière correspond aux indentations du relief qui, par endroit, atteint quelques dizaines de mètres d'altitude. De faibles promontoires plus marqués au nord entre Kermaria et Kergus (25 à 30 m.) offrent ainsi de larges points de vues sur les paysages préservés de l'anse du Pouldon. Ailleurs, le long de la rivière de Pont-l'Abbé, l'altitude maximale ne dépasse pas les 13 m à la pointe de Bodillo, mais l'étréoussite et la sinuosité du cours d'eau génèrent d'intéressantes co-visibilités d'une rive à l'autre.

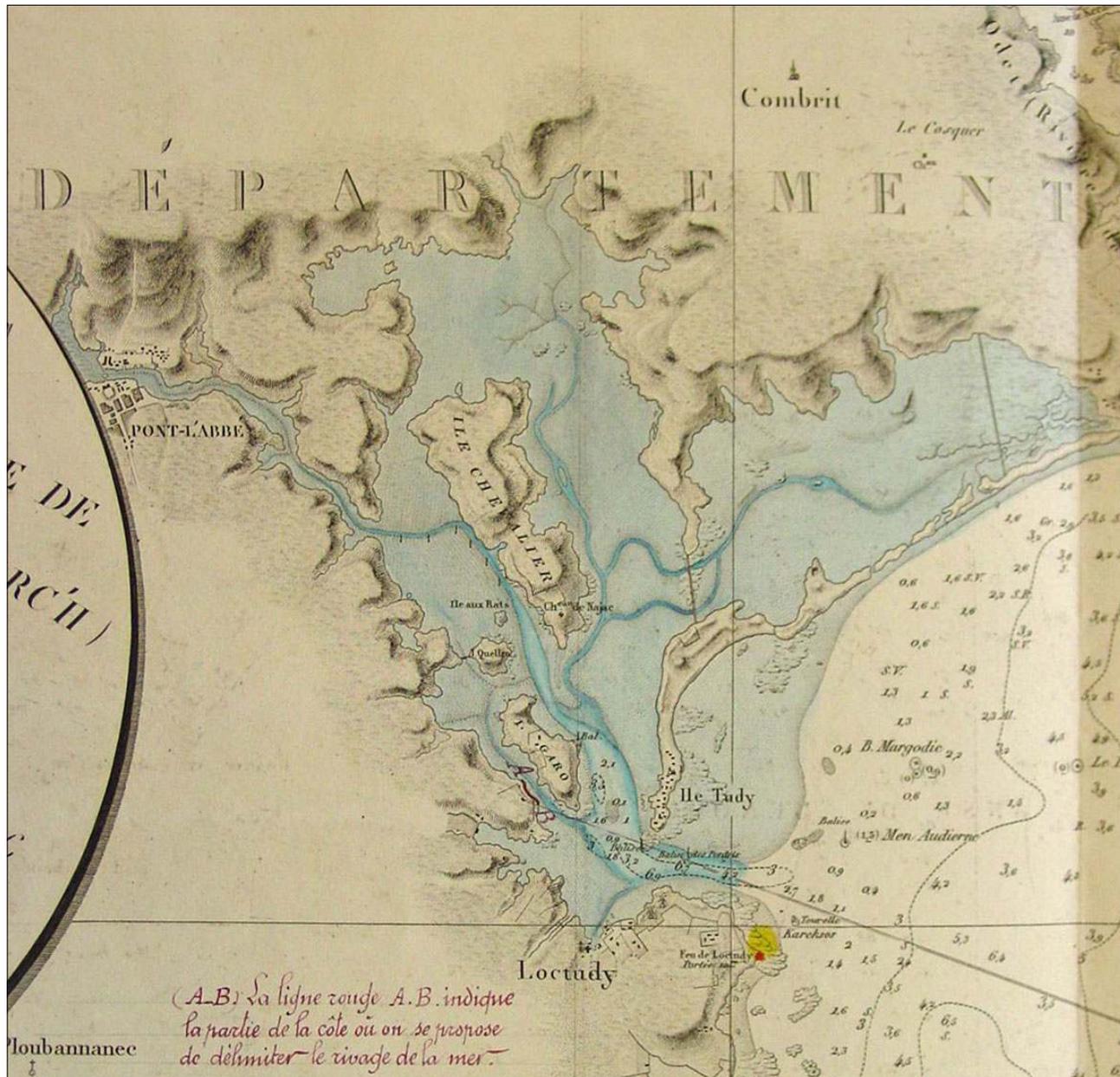


carte IGN n°0519 OT



 emprise de la ville actuelle
 limites communales





Extrait d'une carte marine (jointe à un dossier de délimitation du rivage face à l'île Garo), vers 1885.
AD29, 4S supplément 46, rivière de Pont-l'Abbé, fixation du DPM, 19^e siècle.

A.4 - FACADE MARITIME

La commune de Pont-l'Abbé se situe au fond d'une profonde ria séparée de l'océan Atlantique par l'île Tudy et son cordon littoral, et qui porte le nom du Poulton, l'un des nombreux cours d'eau qui y convergent. Dans cette petite mer intérieure parsemée de quelques îles, la côte découpée forme des anses dont les points offrent des panoramas variés sur un paysage maritime d'exception.

La ria du Poulton est un milieu fragile qui a subi depuis près d'un siècle une modification d'importance. En 1853 la construction d'un sillon entre l'île Tudy et la pointe du Haffond en Combrit a permis la poldérisation de l'anse située à l'arrière (cf. carte ci-contre).

Des quatre communes qui bordent la ria aujourd'hui, celle de Pont-l'Abbé offre l'emprise la plus grande. Elle est ici étudiée en trois entités paysagères distinctes.

La première constituée par les anses du Poulton et de Rosquerno, est une vaste étendue maritime, pas ou difficilement navigable, caractérisée à marée basse par ses vasières.

La seconde est la plus grande île de la ria, l'île Chevalier, qui sépare l'anse du Poulton au nord de celle de Rosquerno au sud-ouest.

La rivière de Pont-l'Abbé, la dernière entité, constitue un lien entre la ville (le port) et la ria qu'elle rejoint au niveau de l'étranglement formé par les pointes de Rosquerno et de Bodillo.

Ces trois entités ne sont pas de simples franges fluviomaritimes recouvrant l'estran et les marais adjacents. Les espaces ruraux situés en arrière plan ont aussi une importance prépondérante dans l'appréhension globale de ces paysages. Les multiples points de vue renforcent le caractère patrimonial des lieux, qu'il convient de préserver.